

**UNE RIVIERE QUI DIS-
PARAIT EN PLEIN PARIS.**

Si vous posez à quelqu'un cette question très simple: — Quelle est la rivière qui traverse Paris? Il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour qu'on vous réponde:

— Parbleu, c'est la Seine! Car on ne réfléchit pas que la Seine est un fleuve; et qui donc songerait à la Bièvre, cette petite rivière dont les eaux sont recouvertes d'un plafond de briques et de ciment tout le long du parcours sinueux qu'elles suivent dans la capitale...

Aussi bien, on se ferait une fausse idée de la Bièvre, si l'on jugeait de son état général par l'aspect très peu attrayant qu'elle offre encore dans certaines vours d'usines où on peut la voir à Paris. Si l'on remonte à deux ou trois lieues au-dessus de la capitale, elle apparaît sous la forme d'un charmant cours d'eau qui serpente, murmurant et limpide à travers de ravissants paysages et se détourne capricieusement de temps en temps pour faire marcher un moulin ou baigner le parc d'une élégante villa.

La Bièvre a son origine entre le hameau de Bouvier et le rivage de Guyencourt, dans le grand parc de Versailles. Ce n'est d'abord qu'un mince filet d'eau qui, en été, disparaît çà et là sous le feuillage; mais ensuite elle reçoit beaucoup de petits affluents, qui augmentent sensiblement son volume. Après avoir erré en Seine-et-Oise, elle pénètre dans le département de la Seine, passe à Antony, à Arcueil, à Gentilly et entre dans Paris. Après un cours d'environ 37 kilomètres, elle se jette dans la Seine en amont du pont d'Austerlitz.

L'auteur d'une facétie publiée en 1749 a prétendu que le nom de ce petit cours d'eau lui vient de ce que, dans des temps reculés, il était peuplé de castors, appelés bièvres en vieux langage.

La Bièvre, aujourd'hui proscrite, humiliée, dédaignée, n'a pas toujours été aussi laide qu'elle nous apparaît, à Paris tout au moins. Elle n'a pas toujours exhalé des puanteurs malsaines, elle fut même terrible. Quand des populations industrielles eurent envahi ses rives et furent venues s'installer jusque dans son lit, les eaux, en s'élevant au-dessus de leur hauteur ordinaire, occasionnèrent de graves sinistres. Elle crût à la hauteur de cinq mètres et se répandit jusqu'à l'autel de l'église des Cordeliers. Pendant trente

heures, elle abattit une multitude de moulins, murailles et maisons, fit périr plusieurs personnes noya une quantité de bétail et causa un mal infini.

Le désastre fut si grand, qu'on l'appela le "Déluge de la Bièvre". Pauvre rivière!... Il lui serait difficile d'être si méchante aujourd'hui.

CE QUE DISENT LES STATISTIQUES.

Le célibat est néfaste. Divers savants ont déjà émis cette théorie. Le professeur Wilcot, tout dernièrement, vient encore de le prouver de façon irréfutable, paraît-il. Les gens mariés ont plus de chance de vivre vieux que les célibataires, et pour tout dire, la mortalité de ceux-ci est plus grande que celle des premiers.

Aussi, entre trente et quarante ans, la moyenne de la vie humaine, le pourcentage des décès n'est que de 9.5 chez les mariés, et il est de 12.5 chez les célibataires.

On peut donc s'étonner après cela que ces derniers soient si nombreux et que, volontairement, ils abrègent ainsi leur existence alors qu'il leur serait si facile de faire autrement en ménage. On ne peut donc s'étonner après cela que ces derniers soient si nombreux et que, volontairement, ils abrègent ainsi leur existence alors qu'il leur serait si facile de faire autrement en ménage.

Oui, mais si les savants, après maintes observations, formulent des opinions que l'on ne saurait contester, les psychologues, de leur côté, émettent des avis dont il sied de tenir compte. Or, bien que le physique et le moral soient intimement liés, savants d'un côté et psychologues de l'autre n'en émettent pas moins pour cela parfois des avis diamétralement opposés.

C'est le cas dans la question qui nous occupe.

Pourquoi, demandez-vous à un célibataire endurci, ne vous mariez-vous pas, alors que la science vous démontre par A plus B que vous avez tout à gagner, à commencer par une vie plus longue?

Mais si je me marie jamais, c'est pour être heureux, vous m'avez dit. Or, monsieur, de ménages heureux, il n'y en a pas; le bonheur est un article qui n'existe pas en ménage. Alors, pourquoi me marier?

Et il vous mètra sous les yeux le dernier travail d'un psychologue doublé d'un statisticien et qui est sans doute en même temps un aimable humoriste.

Après de longues et minutieuses observations, il est arrivé à cette conclusion que 1,000 ména-

ges pris au hasard donnent comme moyenne générale la répartition suivante:

Ménages infernaux, 43; mauvais 47; médiocres, 270; passables, 430; heureux en apparence, 99; relativement heureux, 11; vraiment heureux, 0.

Nous nous bornons à exposer les deux théories: A chacun de conclure à son gré...

LES ANCIETRES DE WASHINGTON.

Pour fêter les cent années de paix entre l'Angleterre et l'Amérique, on a imaginé d'ouvrir une souscription dans les pays d'origine anglaise et d'acheter Sulgrave Manor, la demeure ancestrale de la famille Washington. En même temps, un Comité de dames, représentant les divers Etats de l'Union, a résolu d'acquiescer et de restaurer Mount Vernon, maison mortuaire de l'illustre homme d'Etat. Une des parties curieuses de cette maison est le portique qui la précède et qui est pavé d'un carrelage. Pour restaurer fidèlement ce carrelage, on en a prélevé quelques échantillons; exposés à Londres, au musée géologique, ils ont connu lieu à de grandes controverses, car il s'agit de savoir s'ils sont d'origine américaine ou anglaise. On avait déjà établi que les briques qui composent les murs avaient été fabriquées en Angleterre, ou, tout au moins, exécutées en Amérique au moyen de moules anglais. Il semble que le carrelage vienne aussi du vieux monde; la pierre est tout à fait semblable à celle que l'on trouve dans les environs de Whitehaven, petit port du comté anglais de Cumberland. Cette similitude est d'autant plus curieuse que les registres paroissiaux de Whitehaven mentionnent pendant un siècle, de 1696 à 1766, les naissances, mariages et décès de toute une dynastie de Washington. Deux d'entre eux, John et Lawrence Washington, émigrèrent en Virginie où ils se livrèrent à l'exportation du tabac et des bois de couleur. Pendant leur traversée, une passagère, accusée de sorcellerie, avait été pendue; en arrivant, ils avaient porté plainte contre Prescott, le capitaine, et c'est ainsi que le souvenir de leur voyage a été conservé dans un acte authentique. Selon toute apparence, c'est Lawrence Washington qui est le grand-père de l'homme d'Etat; après sa mort, survenue en 1697, sa veuve retourna en Angleterre; elle y mourut en 1700 et fut enterrée dans son pays natal de

Whitehaven, près de l'église Saint-Nicolas.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Groupes de l'Alliance Française

CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

'LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE'.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire PÉRETTÉL, BUSSIÈRE ROUEN, "P. O. BOX 725" Nouvelle-Orléans.

La pensée n'est qu'une combinaison d'idées, qu'un raisonnement où, des données du passé et du présent, se déduisent les chances de l'avenir.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de B. R. Forman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,992 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Peter J. Faugeron, administrateur public, exécuteur testamentaire d'office de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
M. D. DIMITRY, Avocat.
Nov 12, 1913.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Margaret E. Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,415 — Division D — Avis est par le présent donné à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer dans dix jours de la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph Kaufman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LECHER & GLEASON, Avocats.
Nov -16, 20, 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Kaufman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,093 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer dans dix jours de la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph Kaufman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., et A. GRIFFEN LEVY, Avocats.
Nov 13, 18, 22

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M.
Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.